

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU NORD

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

**DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
D'ENGLEFONTAINE**

NOMBRES DE MEMBRES

- Afférents au Conseil Municipal : 14
- Membres présents : 11
- Membres en exercice : 14
- Qui ont pris part à la délibération : 14

Date de la convocation et d'affichage :
28/03/2024

**Séance 11/04/2024 rattachée
au Procès-Verbal**

L'an deux mille vingt-quatre, le onze avril à 18 heures 30, le Conseil Municipal d'ENGLEFONTAINE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes, sous la Présidence de Madame Sandra PLUCHART : Maire.

PRESENTS : Mesdames PLUCHART Sandra, LEMOINE Laëtitia, FONTAINE Valérie, Charlotte DUPUIS, Françoise RAVERDY et BILOT Naïma, Messieurs LEGROUX, Christophe PAYAGE Sébastien, CARDOSO Dominique, POTTIE Jean-Pascal, BARBAY Daniel et

PROCURATIONS :

M. ROBART Philippe à M LEGROUX Christophe
Mme MARECHAL Claire à M. PAYAGE Sébastien
M GUILBAUT Bernard à Mme RAVERDY Françoise

Adoption du procès-verbal

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Considérant qu'il convient d'approuver le procès-verbal du Conseil municipal du 19 mars 2024,
Monsieur GUILBAUT demande une correction sur le procès-verbal.
Mme le maire fait lecture de la demande de M Guilbaut.
Chaque membre du conseil municipal a exposé ce qu'il avait entendu lors du dernier conseil.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré,

Pour ne pas modifier le PV : 11 : Mme le Maire, Mme Lemoine, Mme Fontaine, M Legroux, M Payage, M Pottie, M Cardoso, M Barbay, M Payage, Mme Maréchal (Procuration M Payage, M Robart (procuration M Legroux)

Contre : 2 : Mme Bilot, M Guilbaut (procuration de Mme Raverdy)

Abstention : aucun

Mesdames Dupuis, Raverdy n'ont pas pu voter car elles n'étaient pas présentes lors du conseil du 19 mars 2024

Approuve à la majorité le procès-verbal du Conseil municipal du 19 mars 2024 et ne veulent pas apporter la modification demandée par M Guilbaut.

AUTORISE Madame la Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier

Pour extrait certifié conforme

Le Maire
Sandra PLUCHART